



## **Intersyndicale des Ardennes**

# **Réforme des Retraites La mobilisation continue**

Depuis plus de 3 mois, des records sont battus tant par le nombre de manifestants que par le nombre de grévistes dans le public comme dans le privé. Malgré cela, l'exécutif a enchaîné les passages en force : refus de recevoir les syndicats, utilisation du 49-3, promulgation immédiate malgré la censure partielle du Conseil Constitutionnel... La décision du Président de la République de maintenir sa réforme malgré l'opposition quasi unanime de la population crée une défiance profonde. Ainsi, il a fait le choix d'accentuer la crise démocratique et sociale malgré le refus très majoritaire du report de l'âge de départ en retraite à 64 ans et de l'allongement de la durée de cotisation confirmé avec constance : 70% de la population et 94% des actifs sont encore aujourd'hui opposés à cette réforme.

Le gouvernement est en effet resté sourd à cette volonté populaire et l'incompréhension a laissé place à l'indignation, ainsi qu'à la colère. L'intersyndicale a toujours refusé de céder à ces provocations. Elle s'est attachée à maintenir une mobilisation pacifique et populaire malgré des incidents parfois graves que nous déplorons.

Parce que nous sommes profondément attachés à notre système de retraites par répartition et au principe de solidarité, cette loi n'est pas acceptable et n'est en rien une réforme de justice sociale.

Pourtant, les organisations syndicales de salariés font encore de nombreuses propositions, notamment en matière de financement, pour renforcer notre système de retraite par répartition et le rendre plus juste.

Aujourd'hui, l'intersyndicale se félicite de la proposition de loi d'abrogation de la réforme des retraites qui sera à l'ordre du jour le 8 juin prochain à l'Assemblée nationale. Cette proposition de loi permettra pour la première fois à la représentation nationale de se prononcer par un vote sur la réforme des retraites.

Dans notre département, l'intersyndicale ardennaise appelle chacun à venir participer à nos initiatives hebdomadaires de maintien de la pression sur l'exécutif pour que cette réforme n'aboutisse pas, le gouvernement veut la faire appliquer début septembre. Une nouvelle date d'actions, de grève et de manifestations est prévue le 6 juin.

Dans toutes nos instances et à tous les niveaux, nous allons mettre la réussite de cette journée par la grève et la mobilisation à l'ordre du jour. La grève est la seule arme pacifique des travailleurs qui peut par le blocage de l'économie faire plier le gouvernement.